

SOUND MAKER

Sonorisation - Eclairage

www.soundmaker.be

Liste de location 2019

Ci-dessous, vous trouverez une partie du matériel que nous mettons à votre disposition pour tout type d'évènement, de petite comme de grande taille. Même si l'article demandé ne se trouve pas sur cette liste, vous pouvez nous faire une demande et nous vous remettrons un prix.

Vous trouverez nos conditions de location en fin de document. Pour toutes questions, et pour le transport du matériel, vous pouvez nous contacter.

info@soundmaker.be

Se déplacer directement vers :

[Matériel de sonorisation](#)

[Matériel d'éclairage](#)

[Conditions de location](#)

Sonorisation

Haut parleurs	HTVA	TVAC
RCF ART 715-A MK II – 700W/8ohm (auto-amplifié)	28,92 €	35 €
RCF ART 310-A MK III – 400W/8ohm (auto-amplifié)	20,66 €	25 €
RCF HDL20-A 700W 135 dB Max (technicien obligatoire)		Sur devis
L-Acoustics ARC Focus + Wide (technicien obligatoire)		Sur devis
Subwoofers		
RCF 9006 3600 W RMS - 142 dB (auto-amplifié)	82,64 €	100 €
L-Acoustics SB18	45,45 €	55 €
Consoles de mixage et DJ		
ALLEN & HEATH ZED-14	28,93 €	35 €
Midas M32 32/16	123,96 €	150 €
Midas M 32 R	82,64 €	100 €
Pioneer Djm 750	24,80 €	30 €
Pioneer Djm 900 Nexus	49,58 €	60 €
CDJ 2000	37,19 €	45 €
CDJ 2000 nexus	49,58 €	60 €
Effets (Equaliseurs + Inserts)		
BSS Audio FCS-960 + DRAWMER DL241	24,79 €	30 €
DBX 231 + DBX 166XL	16,52 €	20 €
Multi-paires		
Multi 16 paires 12 IN/4 OUT - 30m	12,40 €	15 €
Multi 8 Paires 8 IN - 15m	6,20 €	7,50 €
Micros + DI + Pieds		
Shure BETA 52	8,26 €	10 €
Shure BETA 58	4,96 €	6 €
Shure SM 57	4,96 €	6 €
Shure SM 58	4,96 €	6 €
Sennheiser E604	4,13 €	5 €
DI BSS AR133	8,26 €	10 €
DI Klark Technic DN200	8,26 €	10 €
Petits pieds, grands (K&M)	2,07 €	2,50 €

Eclairage

Projecteurs	HTVA	TVAC
4 PAR 64 (500W)	16,53 €	20 €
ADJ Mega Tripar (5x4W)	6,20 €	7.5 €
4 DTS Scena 650/1000 MK2 FR F Bundle (avec volets)	49,59 €	60 €
Asservis		
Scan JB-System WINNER II	8,26 €	10 €
VIZI BEAM 5R	37,20 €	45 €
Beam 200	24,79 €	30 €
Chauvet Hybrid 140 W sr	37,20 €	45 €
Mac 250 krypton	45,45 €	55 €
Effets divers		
Showtec Sunstrip Active DMX (T10)	12,40 €	15 €
Stroboscope 1500 Watts	8,26 €	10 €
Stroboscope Martin Atomic 3000	24,79 €	30 €
Antari Z1200 (Machine à fumée)	20,66 €	25 €
Antari HZ-500 (Brouillard)	41,32 €	50 €
Boule à facettes 40 cm (avec moteur)	8,26 €	10 €
Showtec power shot FX	8,26 €	10 €
Laser		Sur devis
Rigging		
F34 (1,2,3m, ... disponible) en Global et Milos, avec Corner 6 directions		Sur devis
Embases lourdes 40kg	12,40 €	15 €
Base plate pour F34	4,13 €	5 €
VMB TE-076 Pro B 6,5m 220kg	33,06 €	40 €
Wind Up 4m 70kg	12,40 €	15 €
Pied Euromet pour hp et light (t-bar)	4,13 €	5 €
Divers		
Martin M-Touch	41,32 €	50 €
Boitier DMX Enttec pro USB	12,40 €	15 €
Console DMX 24 canaux	8,26 €	10 €
Booster DMX 1 In / 2 Out 5/3 pin Isolé	4,13 €	5 €
Booster DMX 1 In / 4 Out 5/3 pin Isolé	6,20 €	7,50 €
Avolites Pearl Expert (V11.1) + Ecran	148,76 €	180 €

Ecran et vidéo sur demande

Possibilité de fournir L Acoustics, Nexo, Midas, Avolites, podiums ... sur demande

LISTE DE LOCATION 2019

Cette liste remplace et annule la précédente. Sound Maker se réserve le droit de la modifier sans préavis.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- 1- Le montant de location sera payé à l'enlèvement du matériel. Sound Maker se réserve le droit de demander une caution d'un montant de 200€ minimum s'il le juge utile.
- 2- La réservation ne sera effective qu'après signature d'un contrat de location.
- 3- Le client s'engage à remettre le matériel dans un état impeccable aux jours et heures prévues. En cas de retard, le client devra payer la somme de location journalière par jour de retard. Cette somme est irréductible et forfaitaire.
- 4- Le client reste le seul responsable vis-à-vis de Sound maker, et s'engage à supporter les frais résultants des détériorations au matériel loué, à sa perte, à son vol,... Le client est censé contracter une assurance en ce sens.
- 5- Sound Maker dispose de 48 h pour vérifier le bon fonctionnement du matériel à dater de son retour. Toute remise en état éventuelle ou réparation sera facturée au client endéans les 15 jours suivant la rentrée du matériel et sera payable au comptant. Tout appareil manquant sera considéré comme neuf et facturé au prix de vente catalogue en vigueur à ce jour.
- 6- Le client s'engage à ne pas mettre en cause, sous quelque forme que ce soit la responsabilité de Sound Maker en cas de dommage ou d'accident pouvant résulter de l'utilisation du matériel loué.
- 7- En cas de litige, les tribunaux de Verviers Ville sont seuls compétents.